



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par  **ouest
france**



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



22 juillet 2024



1 document

RDP CALVADOS

1



Firfol - Le centre équestre de Firfol devient une école privée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 22 juillet 2024

Firfol - Le centre équestre de Firfol devient une école privée

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, lundi 22 juillet 2024, 488 mots

Le Domaine de Firfole accueille des élèves en difficultés scolaires, dont les journées sont partagées entre cours et équitation. Pour se mettre en conformité avec la loi, il va devenir une école privée hors contrat.

« **Ici, ils reprennent confiance en eux.** » Depuis 2010, le centre équestre Le Domaine de Firfol, situé aux portes de Lisieux accueillait chaque année entre vingt et trente adolescents en difficultés scolaires. Le matin, les élèves étudiaient grâce aux cours à distance du Cned (1) et l'accompagnement de tuteurs. L'après-midi, ils apprenaient l'équitation et le soin des chevaux.

Un fonctionnement similaire aux sections sport études existantes dans d'autres disciplines. « **Ce n'est pas une formation pour devenir cavalier professionnel, mais une façon de conjuguer sa scolarité avec une activité sportive, au contact des animaux. Cela s'adresse à des enfants à qui le système scolaire classique ne convient pas. Ils ne vont pas bien et sont en train de décrocher. On leur permet de maintenir leur scolarité tout en s'épanouissant** », décrit Laure Bousquet, gérante du centre équestre.

Ultimatum en 2023

Un fonctionnement remis en question par la loi « **confortant le respect des principes de la République** » , promulguée le 24 août 2021, qui encadre plus strictement l'école à distance. En mai 2023, Le Domaine de Firfol apprend que l'Éducation nationale le considère désormais comme une école privée ouverte sans autorisation.

Pour se mettre en conformité, le centre équestre doit cesser d'accueillir des élèves ou passer sous le statut officiel d'école privée. À l'époque, cela semble impossible à Laure Bousquet : « **On avait estimé à 60 000 € l'investissement nécessaire pour embaucher des professeurs, se mettre en conformité avec les normes administratives, etc.** »

Espérant obtenir une dérogation, le centre équestre alerte les élus locaux, la presse... Et lance une pétition, qui cumule en quelques jours plus de 8 000 signatures .

Première rentrée en septembre

Un an plus tard, Le Domaine de Firfol vient pourtant de demander, et d'obtenir, l'autorisation de devenir une école privée hors contrat dès la rentrée. « **Nous avons été accompagnés pour trouver une solution. L'investissement nécessaire s'est avéré moindre que ce que nous avons anticipé. Ça nous complique la vie administrativement, mais on garde le champ libre sur nos programmes et notre organisation. Et c'est moins de démarches pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant.** »

Seul bémol, « **l'augmentation des coûts de fonctionnement et donc de l'inscription annuelle** ». Les inscriptions sont encore possibles pour septembre 2024, la première rentrée de la nouvelle école privée du Domaine de Firfol. Les adolescents de 12 à 18 ans sont acceptés, même sans expérience de l'équitation. Tarif à l'année : à partir de 16 000 €, en fonction du niveau (collège ou lycée) et des options.

(1) Le Centre national d'enseignement à distance (Cned) est une plateforme publique mettant des supports pédagogiques à disposition des enfants et des adultes.

Lucas LARCHER.



Laure Bousquet, gérante du centre équestre Le Domaine de Firfol, situé près de Lisieux. © Ouest-France